

TARIFICATION 2019 – 2020 RESTAURANT – ACCUEIL PERISCOLAIRE

La tarification des repas et de l'accueil périscolaire est modulée selon votre quotient familial, découpée en 6 tranches.

QUOTIENT FAMILIAL	Restaurant Scolaire Par repas	Accueil périscolaire Au ¼ h
Inférieur à 400	2,78 €	0,36 €
De 400 à 800	3,08 €	0,42 €
De 801 à 1200	3,30 €	0,47 €
De 1201 à 1600	3,40 €	0,52 €
De 1601 à 2000	3,50 €	0,54 €
Supérieur à 2000 ou ressources non connues	3,60 €	0,57 €

RAPPEL SANTE Projet d'Accueil Individualisé

Nous vous rappelons l'obligation de réaliser un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour les enfants ayant des allergies, intolérances, pathologies chroniques etc....

Ce dossier est à faire auprès des écoles. L'accès aux services de restauration et d'accueil périscolaire peut être refusé si ce PAI n'est pas rédigé.

Numéro du service périscolaire

-Pour toute demande concernant le restaurant scolaire ou l'accueil périscolaire : **02 23 16 24 86**

Numéro des accueils périscolaires

Ecole de Saint-Pierre de Plesguen :

Maison de l'Enfance pour l'accueil des enfants le matin et les soir en garderie : **02 99 73 91 89 (de 7h à 8h30 et de 17h à 19h)**

Ecole de Lanhélin :

A l'école au 0299738594 **(de 7h à 8h30 et de 17h à 19h)**

Ecole de Tressé :

A l'école au 0299737185 **(de 7h à 8h30 et de 17h à 19h)**